PANN YUNG (1880 – 1954)



Un milieu familial issu du mandarinat du Kampuchea krom

- Né en 1880 à Triton, province de Chau-dôc, d'une famille appartenant à celle du dernier gouverneur cambodgien de Triton (ancien Tréang).
- il a un frère, PANN SUONG, mandarin à la Cour.
- Il a un fils, naturalisé siamois qui est représentant français de la société française d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient : CLEMENT PANN.
- Il est le frère du père de CHAU SEN COCSAL, KHUNN KIM.

De la magistrature aux hautes fonctions mandarinales

- Etudes primaires à l'école primaire de Chau-dôc; études primaires supérieures au collège de Mytho puis au collège de Chasseloup-Laubat à Saigon.
- En 1901, il est interprète du Service Judiciaire de l'Indochine ayant servi à Saigon, Travinh, Tayninh et Phnom-Penh.
- En 1904, il démissionne vers la fin de l'année.
- 1905, secrétaire des Résidences du Protectorat au Cambodge. Il fut interprète traducteur du 4° sous-commission de révision des codes cambodgiens.
- 1908, il est nommé magistrat au Tribunal cambodgien Sala Lukhun / $s\bar{a}$ ļ \bar{a} lok khun / (tribunal civil et correctionnel) à Phnom-Penh à la suite de :
 - son admission en 1906 avec n° 1 à l'examen pour les fonctions publiques (examen en langue cambodgienne).
 - son admission en 1907 avec n° 2 à l'examen pour les fonctions judiciaires (examen en langue cambodgienne).
- 1910 à 1912 : il est mis en disponibilité.

- 1912, gouverneur de 2°cl, ayant servi dans les provinces de Kratié, Roméahèk (Svay-rieng), Kieng-svay (Kandal), Samrengton (Kompong-Speu).
- 1915, membre de la commission de révisions des forêts.
- 1918, il est nommé membre de l'Assemblée consultative indigène.
- 1919, secrétaire général du Conseil des ministres par permutation / gouverneur de 1°cl.
- 1921, gouverneur hors-classe.
- 1922, il est affecté à la province de Thbaung-Khmum (Kompong-Cham). Il fut chef de la Mission cambodgienne à l'Exposition coloniale de Marseille.
- 1923, il est reclassé de gouverneur hors-classe à *Oudom montrey* / uttam mantrī / (haut grade mandarinal)de 2°cl, et est désigné comme gouverneur de Kampot.
- 1925, en mission dans la province de Stung-Treng pour contrôler les mandarins provinciaux et pour faire des rapports sur les habitants de la partie ouest de Stung-Treng rétrocédée par le Siam : Thalaboriwat, Mélou Prey, Chéam, Ksan, Spong.
- 1926, *Oudom montrey* de 1°cl, gouverneur de la province de Kompong-Speu.
- 1930, membre d'une nouvelle commission de révision de l'impôt sur les terrains de culture dont l'un des membres, une altesse royale (nom non cité) lui aurait confié: « Nous sommes payés pour égorger nos compatriotes ».
- 1932, il est désigné par ordre du Ministère de la Marine et placé sous les ordres de son jeune frère PANN SUONG, moins gradé que lui de deux grades, qui a été suppléant de ministre au même ministère.
- 1934, il est mis à la retraite pour ancienneté de services à partir du 1 août 1934.
- 1936-1939, il est élu membre de l'Assemblée consultative indigène de la province de Kompong-Speu. Il est désigné à l'unanimité des voix pour représenter cette assemblée au Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine.

Engagement dans le mouvement nationaliste anti-français (1945-1954)

- Proche de SON NGOC THANH, il passe au Siam en septembre 1945 avant l'arrivée des Français selon les directives de son dirigeant.
- En 1946, il se présente comme le Représentant accrédité à Bangkok du « Gouvernement du Cambodge Libre ».
- Il envoie plusieurs lettres au Général de Gaulle, président du Conseil, pour dénoncer le coup de force contre le « gouvernement légitime et populaire du Cambodge » et l'arrestation de son dirigeant SON NGOC THANH. Il demande l'indépendance rapide du Cambodge. En février 1946, il a dirigé une délégation cambodgienne à Washington pour chercher l'appui des Américains à sa cause → échec.
- En 1948, ironie de l'histoire, de retour au Cambodge avec la victoire démocrate, il est l'un des cinq représentants à l'Assemblée de l'Union Française.